

Assemblée générale ordinaire
du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur
le 2 mars 2013 à Coursegoules,
(Chapelle des Pénitents blancs)

Rapport d'activité 2012

Sommaire

Introduction

Contexte

Vocations du CdD

Bilan des activités

- 1 Renforcement progressif du CdD
- 2 Participation à la préparation et à l'animation de la Fête de la création du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur du 22 juillet 2012
- 3 Réflexions sur énergies renouvelables
- 4 Réflexions sur le tourisme durable, l'itinérance
- 5 Réflexions sur l'agriculture

Introduction

Ce rapport d'activité concerne l'année 2012 et permet un état des lieux intermédiaire de l'avancement du programme d'action 2012/2013 du Conseil de développement.

Contexte

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012, par décret du premier ministre.

Dès la phase de préfiguration du PNR, en décembre 2007, le Syndicat mixte a prévu dans ses statuts la mise en place d'un Conseil de développement. A la suite d'un processus de coproduction des modes de fonctionnement de ce Conseil de développement, et après validation par le Conseil syndical du PNR, les membres du Conseil de développement se sont structurés en association de type loi 1901.

Le Conseil de développement bénéficie d'un appui technique et financier de la Région PACA et du Syndicat Mixte pour la réalisation de son programme d'actions 2012/2013 et à travers une convention d'objectif tripartite entre la Région, le Syndicat mixte et le Conseil de développement, pour la mise en place d'un poste (à 80%) de chargé de mission du Conseil de développement.

Vocations du Conseil de développement, instance citoyenne participative

Depuis sa création en juin 2010 sous forme d'association loi de 1901 et conformément à ses missions, le Conseil de développement a engagé de nombreuses réflexions et actions et confirmé sa vocation d'instance de participation citoyenne.

Ouvert à tout citoyen, à tout acteur et à toute association du territoire souhaitant participer aux réflexions et actions collectives inscrites dans la mise en œuvre de la charte du Parc, le Conseil de développement :

- 1 - a vocation à **mobiliser** (recueillir l'avis, chercher la parole etc..) les compétences citoyennes et associatives du territoire à travers des avis et propositions et/ou au travers des commissions thématiques auxquelles il participe ;
- 2 – participe, à travers les réflexions, études et débats qu'il anime, à la construction d'un **diagnostic partagé** croisant les informations et le regard des différents acteurs ;
- 3 - dans sa mission de 'conseil', à **produire des avis et des propositions** fondées sur des démarches participatives ;
- 4 - a mission **d'accompagner la mise en œuvre de la charte** et des programmes d'actions
- 5 – participe en tant qu'instance citoyenne à **renforcer le lien en direction de la population** en collaboration des instances techniques et politiques du Parc par l'organisation de réunions d'information et de rencontres débats sur l'ensemble du territoire.

Bilan des activités du CdD

Concrètement, grâce à l'appui technique des bénévoles de l'association et du chargé de mission ainsi qu'à l'appui financier du Syndicat mixte et de la Région PACA, le Conseil de développement a engagé et poursuivi un nombre important d'actions et de réflexions.

Outre ses actions de renforcement et d'élargissement, le Conseil de développement a engagé des actions/réflexions sur le tourisme durable, les énergies renouvelables ou encore l'agriculture.

Le Conseil de développement a également participé aux réunions des autres instances du PNR (Syndicat mixte et Conseil scientifique) ainsi qu'au suivi des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et des Plans climat-énergie territoriaux (PCET) concernant le territoire du PNR.

En 2012, le Conseil de développement a obtenu la reconnaissance d'intérêt général.

1 Renforcement et élargissement progressif du CdD

Le Conseil de développement a maintenu un rythme soutenu de réunions de travail ouvertes aux habitants, acteurs et aux associations du territoire.

Les comptes rendus de toutes ces réunions sont accessibles sur son site internet (www.cddpnro6.org), mis en place comme outil de travail et de communication.

Le Conseil de développement a multiplié les occasions d'information du public sur le PNR et sur le Conseil de développement notamment en déplaçant ses lieux de réunions de travail sur l'ensemble du territoire et grâce à sa participation quasi systématique aux événements du territoire par la tenue de stands d'information et la participation aux débats.

Réunions du Conseil de développement <i>(ouvertes au public)</i>		
Date	Lieu	Thème
19 janvier 2012	Gattières	CdD
20 février 2012	Spéracèdes	CdD
8 mars 2012	Thorenc	Tourisme durable
19 mars 2012	Carros	CdD
26 avril 2012	Cabris	AG et CA
5 juin 2012	Saint-Jeannet	Tourisme durable
7 juin 2012	Thorenc	CdD
9 juillet 2012	Thorenc	CdD et Tourisme durable
6 septembre 2012	Vence	Energies renouvelables
2 octobre 2012	Le Broc	CdD
22 octobre 2012	Vence	Energies renouvelables
5 novembre 2012	Caussols	CdD
28 novembre 2012	Cipières	CdD
Journées ou soirées de rencontre-débat <i>(réunions publiques)</i>		
Date	Lieu	Thème
10 mars 2012	Saint-Auban	Les énergies renouvelables au sein du PNR
28 août 2012	Gréolières	Soirée SRE
30 août 2012	Saint-Auban	Soirée SRE
5 septembre 2012	Briançonnet	Soirée SRE
9 novembre 2012	Carros	L'agriculture dans les zones périurbaines
17 novembre 2012	La Penne	Journée de lancement Itinérance

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Fonctionnement :

- Mise au point de la participation du chargé de mission aux tâches d'administration et d'animation à la charge du Bureau et du Conseil d'administration du Conseil de développement.
- Mise en place de groupes de travail thématiques supplémentaires, en plus des deux existants : énergies renouvelables et gouvernance territoriale ;
- Développement et amélioration de la communication interne : utilisation systématique de la messagerie internet, des listes de diffusion et amélioration du site internet, outil de travail et de communication. Un système de partage de fichier est également mis en place.

Elargissement et communication :

- Stratégie de déplacement des lieux de réunions de travail et d'informations sur l'ensemble du territoire ;
- Participation aux événements du territoire : animation de conférences-débats sur le PNR, tenue de stands, etc. ;
- Participation dans les réseaux supra-territoriaux : ACODAM, Territoires citoyens et coordination des Conseil de développement en PACA ;
- Participation à de nombreuses manifestations extraterritoriales, en lien avec la charte du Parc et les missions du Conseil de développement :

- Voyages d'études en Toscane à l'initiative de la Fédération des PNR de France
- Université d'été du développement local (UNADEL),
- Séminaire de la Fédération des PNR de France du développement économique dans les PNR (Livradois Forez) ;
- Congrès des PNR en octobre 2012 : ce congrès qui s'est tenu dans le PNR du Verdon a été l'occasion de participer à l'animation de l'atelier sur la gouvernance dans les Parcs, avec la présentation des outils de participation citoyenne dans les Parcs et notamment des Conseils de développement ;
- Forums, etc.



2 Participation à la Fête de la création du PNR le 22 juillet 2012

Cette participation s'est déclinée suivant trois axes principaux :

- Participation à l'organisation et la logistique de cet évènement ;
- Organisation des conférences-débats avec notamment la réalisation de la vidéo «les Préalpes d'Azur vues du ciel»
- l'animation d'un stand du Conseil de développement.



Conférence-débat lors de la fête de création du PNR, le 22 juillet 2012 à Caille

Dans le cadre de l'organisation des conférences-débats, et notamment pour introduire un débat sur les paysages, le Conseil de développement a proposé la réalisation d'une courte vidéo intitulée

« les Préalpes d'Azur vues du ciel ». Ce film évoque les paysages du territoire du PNR « vus d'en haut » et a été depuis réutilisé dans la plupart des actions de communication.

Outre l'importante mobilisation des habitants et acteurs du territoire lors de cette journée, dont certains ont pu être sensibilisés et informés sur le stand d'animation du Conseil de développement, la présence de 30 à 40 personnes, tout au long de la journée, dans la salle réservée aux conférences-débats animées par le Conseil de développement a confirmé l'intérêt de l'organisation de débats sur les enjeux du territoire du PNR.



Stand du Conseil de développement lors de la fête de création du PNR des Préalpes d'Azur, le 22 juillet 2012 à Caille

3 Réflexions sur les énergies renouvelables

De nombreuses études en cours de réalisation (SRCAE, SRE, PCET locaux, SCOT Ouest) qui concernent le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, ont amené le Conseil de développement à inscrire la question des énergies renouvelables dans son programme d'actions 2012.

En partenariat avec l'association des Amis du Parc 06, membre associé du Conseil de développement, une réunion d'information et d'échanges sur les énergies renouvelables a été organisée le 10 mars 2012 à Saint-Auban. Les conclusions de cette réunion et les premières réflexions au sein du Conseil de développement ont amené ce dernier à approfondir ces réflexions.

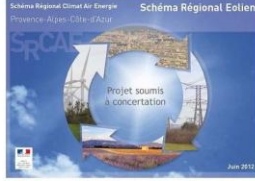
Enfin, le lancement de la consultation publique sur le Schéma régional éolien, initié par les services de l'Etat, a incité le Conseil de développement à participer à l'information et à l'animation de plusieurs débats publics sur cette question.

Ces rencontres-débats, grâce aux échanges d'informations et de points de vues argumentés lors des débats, ont permis la rédaction d'un recueil d'observations à destination du Syndicat Mixte et des services de l'Etat, rendant compte des avis et propositions des participants, reflétant les débats qui se seront déroulés et permettant ainsi au Conseil de développement de contribuer à la consultation publique sur le SRE. Ces rencontres-débats sont intervenues en complément des réflexions engagées par le Syndicat mixte sur les énergies renouvelables pour la rédaction de notes à destination des élus concernant l'élaboration d'un avis argumenté sur le SRE et sa compatibilité avec les objectifs de la charte du PNR.

Le Conseil de Développement
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Cycle de
RENCONTRES-DÉBATS

A l'occasion de la **consultation publique*** sur le Schéma régional éolien initiée par le Préfet de Région, le **Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur** organise, avec la participation des **Amis du Parc 06**, deux rencontres-débats sur



LE SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN*

❖ à **Gréolières**, le **28 Août 2012** à 18h00
(salle communale)

❖ à **Saint-Auban**, le **30 Août 2012** à 18h00,
(salle Jean Brandy)

* <http://www.parc.developpement-durable.gouv.fr/le-schéma-régional-éolien-r1285.html>





Conférence-débat sur le projet de Schéma régional éolien, le 28 août 2012, à Gréolières

Ces soirées, qui ont réuni chacune entre 50 et 70 personnes, ont également permis un autre moment d'échange autour d'un buffet qui avait vocation à promouvoir les produits du territoire.

La mise en œuvre de cette réflexion a induit de multiples heures d'auto-formation des membres du groupe de travail « énergies renouvelables » à de nombreuses notions concernant les énergies (recherches sur internet, réunions internes, etc.).

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

4 Réflexions sur le tourisme durable, l'itinérance

Le Conseil de développement a identifié le tourisme itinérant comme thème de travail utile et nécessaire, de nature à soutenir de nombreuses autres initiatives de tourisme durable. Une réflexion sur l'itinérance comme moyen de dynamisation de l'économie locale a donc été lancée, dont la première phase a été engagée en 2012. A terme, l'objectif est de répertorier et de valoriser sur le territoire des Préalpes d'Azur le réseau de sentiers et de chemins, existants et historiques, permettant également d'identifier :

- les richesses patrimoniales naturelles et culturelles associées à ce réseau, afin de les sauvegarder et de les valoriser ;
- les produits et services offerts aux visiteurs en déplacement sur le territoire.

Cette action répond aux engagements de la Charte du PNR. Elle soutiendra et complétera le travail important entrepris par le Syndicat Mixte pour inventorier, interpréter et valoriser le patrimoine du Parc, tout en facilitant sa volonté de donner au territoire une spécificité et une identité propre.

Le Conseil de Développement du
Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
organise

une journée de rencontres-débats



Samedi 17 Novembre 2012
à partir de 10h
à La Penne

Matinée : Le développement du tourisme à vélo dans le PNR du Verdon
L'itinérance, outil de développement de l'économie locale
Présentation d'un outil de cartographie participative : Open Street Map
Pause déjeuner : buffet campagnard de produits locaux
Après-midi : La participation des acteurs du territoire à la conception et à la réalisation de ce projet,
Les pistes d'actions prioritaires du projet Itinérance et la mise en réseau des acteurs



Contact :
cdd.pnr06@gmail.com
www.cddpnr06.org
07 60 20 33 44



Outre les réunions de travail ayant amené à la conception des fiches descriptives de l'action 'Itinérance', le Conseil de développement a organisé, le 17 novembre 2012, une journée de rencontres-débats autour du thème de l'itinérance, regroupant à la fois des citoyens, des professionnels du tourisme et acteurs du territoire, des institutions, des élus, etc.

Cette journée, ayant regroupé une cinquantaine d'acteurs du territoire, avait notamment pour objectif d'informer et d'échanger sur le contenu et les objectifs de la réflexion proposée par le Conseil de développement. La pause-déjeuner a permis une nouvelle fois de valoriser les productions locales à travers un buffet campagnard.



Buffet de produits locaux lors de la
journée sur l'itinérance, le 19 novembre
2012, à La Penne

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

6 Réflexions sur l'agriculture

**Réflexion autour de l'avenir de
l'agriculture dans les zones périurbaines**

**Vendredi 9 novembre
à partir de 14H**
(Salle des Plans de Carros)

« Quelle place pour l'agriculture
aux franges du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur ?
L'exemple carrosois :
Vers une politique agricole et alimentaire locale »

Réunion organisée
par l'association AQUI SIEN BEN
avec la participation
du Conseil de Développement
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
et du Réseau Rural PACA

Réunion publique ouverte à tous
Entrée libre

AQUI SIEN BEN
Promoteur de l'agriculture
et du cadre de vie
Diffuseur de l'environnement
et des terres fertiles
Association loi 1901 - 06037 CARROS



En 2012, le Conseil de développement a décidé de poursuivre ses réflexions sur l'agriculture, et notamment sur la thématique du foncier et des dynamiques foncières. Les réflexions sur l'approfondissement de la connaissance du foncier et des stratégies foncières sont en cours, et devraient aboutir en 2013 à la réalisation d'une enquête auprès des propriétaires, grâce à l'appui d'un stagiaire. Cette action s'intègre dans l'expérimentation initiée par le Syndicat mixte sur les diagnostics agraires participatifs.

Le Conseil de développement a participé, avec le Réseau Rural PACA, à l'animation d'une rencontre-débat sur l'avenir de l'agriculture dans les zones périurbaines, organisée par l'association AQUI SIEN BEN (membre associée du Conseil de développement) le 9 novembre 2012, à Carros.

Le Conseil de développement participe également aux manifestations organisées par le Réseau Rural PACA.

Le Conseil de développement continue également ses réflexions sur les circuits courts, avec notamment sa participation au Forum sur les circuits courts alimentaires du PNR du Lubéron.

